cagnes - vence - saint-laurent - carros

nice-matin

dimanche 26 juin 2016 — Le grand quotidien du Sud-Est — nicematin.com

(Photo Sébastien Botella)

CAGNES-SUR-MER

Les anti-béton ont manifesté

P 6

Century 21 Lafage Transactions
VENTE DE NEUF ET ANCIEN • MURS COMMERCIAUX
LOCATION • SYNDIC • GESTION
5 AGENCES
à votre service de Nice à Monaco, dans tous les métiers de l'immobilier
Téléchargez notre application
FRENCH RIVIERA PROPERTY by Lafage Transactions
Tél. : 04 92 26 10 00 • lafage@casaland.com
www.french-riviera-property.com

FIN DU SAC À USAGE UNIQUE AU 1ER JUILLET

Zéro plastique

(Photo Franz Chavaroche)

Alors que les mers regorgent de microplastiques et souffrent de cette pollution, la lutte s'intensifie sur terre en franchissant une nouvelle étape. P 2 À 5

EURO 2016

(Photo AFP)

- France - Eire : passer au vert P 24 À 27
- Portugal Pays de Galles et Pologne en quarts P 29
- Nice : bars, restaurants et épiceries fermés à 0 h 30 P 8

LIGNES D'AZUR

La fin de la grève des bus se profile

P 7

LÀ, OÙ IL FAIT BEAU VIVRE
NICE CIMIEZ
PORTES OUVERTES LES 25 ET 26 JUIN
DÉCOUVREZ LES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES SUR NOTRE ESPACE DE VENTE
2 Pièces à partir de 229 000 €
3 Pièces à partir de 317 000 €
Villa Adriana - 1 bis, av. Cap de Croix
Ouvert mardi, mercredi et jeudi de 14h à 19h.
Vendredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.
Ouverture exceptionnelle dimanche 26 Juin de 14h à 19h.
promogim.fr - 04 92 380 111
ESPACE DE VENTE
PROMOGIM L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

Le voilier de l'expédition Tara Méditerranée au chevet de la Grande Bleue.

Pris pour des méduses, les sacs plastique sont ingérés par les tortues de mer qui meurent étouffées.

A chaque coup de chien, les plages deviennent un immense dépotoir à ciel ouvert...

A gauche, lors d'une opération de nettoyage. Ci-dessus, les déchets récupérés en surface dans les filets à mailles fines par l'expédition Tara Méditerranée. (Ph. Tara Expéditions N. Pansiot)

A Villefranche-sur-Mer, on étudie l'impact des microplastiques sur l'environnement marin.

Repères

Sacs plastique sur le littoral
122 millions de sacs plastique jonchent les 5000 km de côtes françaises.

Durée de vie
Si leur durée d'utilisation moyenne est de 20 minutes, ils mettent entre 100 et 400 ans à se dégrader.

Une réduction engagée depuis 2003 dans la grande distribution
Aux caisses des hypers et supermarchés, le nombre de sacs non réutilisables distribués serait passé de 10 milliards à 600 millions fin 2015, selon les chiffres de la Fédération du commerce et de la distribution.

Questions à

Maria Luiza Pedrotti, chercheur au CNRS à l'Observatoire océanologique de Villefranche/Mer

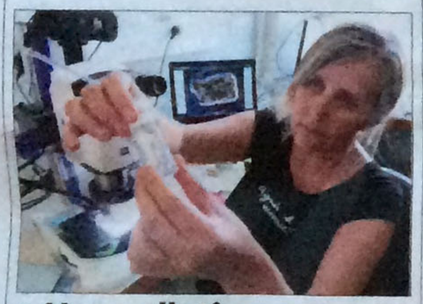

« Une pollution réversible »

Spécialiste du plancton, Maria Luiza Pedrotti, chercheur au CNRS, est devenue, malgré elle, « spécialiste des microplastiques ». Elle coordonne l'étude scientifique de cette pollution en Méditerranée.

Comment surveillez-vous les microplastiques?
Depuis deux mois, on a mis en place un relevé hebdomadaire, à l'entrée de la rade de Villefranche-sur-Mer. Ces prélèvements vont nous permettre de mesurer les effets des actions prises comme l'interdiction des sacs plastique. On étudie la concentration mais aussi la composition de ces fragments pour en connaître l'origine. Savoir d'où ils viennent pour prendre des mesures en amont. Car on ne peut pas nettoyer la mer.

Quels remèdes préconisez-vous?
Ce qu'il faut c'est s'attaquer au problème à la source. Réduire notre consommation. A-t-on besoin d'acheter des bananes emballées dans du plastique? La moitié des plastiques en mer sont des fragments d'emballage. La bonne nouvelle, c'est que cette pollution est réversible. On peut agir.

Récit d'une chasse drastique au plastique

En cette matinée estivale, étudiants, chercheurs et bénévoles ont retroussé leurs manches. Ils passent au peigne fin la petite plage de la Darse, à Villefranche-sur-Mer.

De prime abord, les lieux semblent préservés. Mais de minuscules points bleus attirent l'attention de Christian Sardet. Ce directeur de recherche émérite, spécialiste du plancton, participe régulièrement à ces nettoyages.

« Même sur des plages qui paraissent propres, on trouve des quantités faramineuses de déchets plastique. » Il s'interrompt pour récupérer des fragments de polystyrène bleu, dans les interstices du ponton. Plus loin, un petit groupe d'étudiants dénichent sacs en décomposition, bâtons de sucettes, bouteilles en plastique, emballages alimentaires...

En l'espace d'une heure, ils remplissent une vingtaine de sacs.

Sous la houlette d'associations de défense de l'environnement comme Surfrider, Green... les « nettoyages » de plage se multiplient le long des côtes azuréennes et des berges des fleuves. Une goutte d'eau dans l'océan ?

« C'est important de participer à ces opérations qui permettent d'éviter que ces plastiques ne repartent au large, car 80% de ce qu'on trouve en mer provient de nos côtes. Les stations d'épuration traitent les eaux usées, mais quand il y a de gros orages, une partie se déverse dans les milieux naturels », souligne Stéphanie Petit qui insiste sur l'importance des actions de nettoyage pour sensibiliser les citoyens.

La sensibilisation et la pédagogie, c'est l'objectif du film qu'a réalisé Christian Sardet avec Noe Sardet et Sharif Mishak. Inspiré par l'expédition Tara Méditerranée, ce court-métrage raconte, avec la voix de Jacques Gamblin, l'histoire de cette pollution marine. Une plongée dans la plastisphère qui s'adresse aussi aux plus jeunes.

« Le Plastique vagabond », en ligne depuis le mois de mars, est diffusé sur le site Les chroniques du plancton.

« C'est aussi un appel à l'action pour collecter le plastique sur les plages, dans le monde entier », glisse Christian Sardet. Amoureux du monde marin, il espère que ces initiatives permettront une vraie prise de conscience, à l'échelle de la planète. Et un changement des habitudes de consommation.

> **“ On est devenu accro au plastique ”**

« On est devenu très dépendants des objets en plastique. Ça a une bonne image, associée à quelque chose de propre. Ce sera difficile d'apprendre à s'en passer parce qu'on est devenu accro. »

Haro sur les emballages !

Si l'interdiction des sacs de caisse est une bataille importante, les défenseurs de l'environnement veulent aller plus loin. En s'attaquant aux « emballages et suremballages ».

« A la fin des marchés, il y en a partout, c'est impressionnant. Et même si les balayeurs et les bennes passent, quand il y a du vent ils s'envolent et se retrouvent au large », s'emporte Cindy Malaurie, responsable de Surfrider 06.

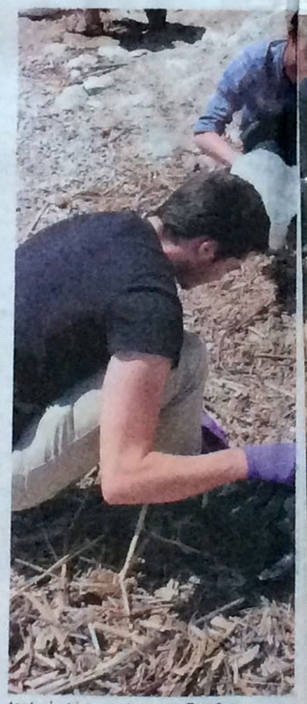

Changer les habitudes pour réduire la pollution plastique. C'est la croisade menée tambour battant par le « gang des boîtes » à Vence. C'est comme ça qu'on les appelle dans la cité historique.

Laurence Thiébaut, Natercia Fulconis et Annabelle Noir ont décidé de faire la peau aux emballages et sacs plastique inutiles et polluants.

Comment? En utilisant des poches en tissu et des « récipients »... réutilisables.

Sur la table du café *« Les Petits Tabliers »*, leur QG, elles déballent le « kit » du shopping écolo. *« Pour l'instant, les boîtes sont en plastique, mais nous avons trouvé un fournisseur et les prochaines que nous distribuerons seront en inox »*, s'empresse de préciser Natercia. A côté d'elle, Laurence Thiébaut, présidente de l'association Vence Initiative Environnement résume leur croisade « verte » : *« On veut mobiliser les consommateurs pour qu'ils agissent autrement »*. Ce trio de choc a réussi à convaincre cinquante familles de la commune de s'engager dans l'aventure « Zéro déchet ».

Avec une énergie et une bonne humeur contagieuses, elles ont aussi embarqué les commerçants dans leur sillage « écolo ».

Depuis trois mois, les autocollants « Ici on accepte vos boîtes et bocaux » ont fleuri dans les commerces du centre ville. Comme à la Poissonnerie des Halles. En ce jeudi matin, Franck Schweninger sert sa cliente. Il pèse sa boîte puis y glisse les sardines.

« C'est une excellente démarche, ça évite d'envoyer des sacs dans la nature, qui se retrouvent au large. On vend du poisson, alors nous sommes sensibles à ce qui risque de finir dans la mer. »

> **“ A Vence, 50 familles font leurs courses autrement ”**

Pour ceux qui viennent sans « boîte », le poissonnier *[photo ci-dessous]* a « investi » dans des sacs biodégradables. Tout en nourrissant quelques interrogations. *« C'est marqué micro-fragmentable, alors ça veut quand même dire qu'il reste des petits bouts, donc ça pollue quand même non ? »*

En face, Philippe, le boucher, joue lui aussi le jeu des « boîtes ». *« J'ai une dizaine de clients qui viennent avec. Si ça se développe, je réduirai ma facture de sacs bio, plus coûteux que les anciens»*. Avenue Marcellin-Maurel, artère commerçante de la ville, Nathalie Debenais, boulangère, a endossé avec enthousiasme le rôle d'ambassadrice. *« Je transmets l'info aux clients, je leur explique que je peux leur servir des gâteaux dans des boîtes. Et, je fais partie des familles qui participent à cette opération "Zéro déchet". C'est une démarche simple et abordable, on reprend juste d'anciennes habitudes que nous avons perdues avec la société de consommation »*

> **“ Réduction de moitié des déchets ”**

La commerçante a déjà anticipé l'interdiction des sacs plastique à usage unique. *« Je termine la dernière liasse et j'ai commandé des poches en papier et des sachets réutilisables. »*

A Vence, les « boîtes » ont aussi droit de cité dans la grande surface à l'entrée de la ville. *«On a convaincu le Leclerc de les accepter dans les stands à la coupe »*. Laurence Thiébaut sourit. *« On va même pouvoir mettre des récipients à disposition des clients en tête de gondole»*.

En trois mois, la « croisade » menée à Vence contre les emballages a déjà porté ses fruits. Les cinquante familles « pionnières » ont réduit leurs déchets de moitié.

Comment endiguer la pollution plastique?

J-5 avant l'interdiction des sacs plastique à usage unique en caisse. Cette mesure a pour objectif de s'attaquer à une pollution qui menace l'océan. Récit d'une mobilisation sur terre et en mer

Les sacs plastique non réutilisables vivent leurs derniers jours. A partir du 1er juillet ces sachets d'une épaisseur inférieur à 50µm seront interdits dans les commerces. L'enjeu environnemental est considérable.

Chaque jour, sacs, bouteilles, emballages, cotons tiges… se déversent en mer. Plus de 150 millions de tonnes flottent sur les océans. *« Si rien n'est fait, en 2050 il y aura plus de plastique que de poissons »*, a alerté la Fondation Ellen Mac Arthur.

Sous l'effet du soleil, de la houle, ces déchets se morcellent. Une pollution aux microplastiques qui préoccupe les chercheurs de l'Observatoire océanologique de Villefranche-sur-Mer.

Pas un seul échantillon d'eau de mer sans microplastique

« Il y a une concentration énorme. Au large de nos côtes, on a trouvé à peu près les mêmes concentrations que dans le 7e continent plastique du Nord Pacifique. Six cent mille particules au kilomètre carré, et à côté de la Corse, plus de un million par kilomètre carré », alerte Maria Luiza Pedrotti, chercheur au CNRS, et coordinatrice du groupe qui étudie cette pollution «invisible» en Méditerranée.

Pendant sept mois, à bord de l'expédition Tara Méditerranée, les scientifiques ont ausculté la mer. *« Dans tous nos prélèvements il y a des microplastiques. »*

Or ces déchets qui mettent des centaines d'années avant de se dégrader entrent dans la chaîne alimentaire. *«Ils ont des tailles proches de celles du plancton et sont ingérés par les poissons. Les moules et les huîtres, aussi, qui ne sont pas sélectives vont s'en nourrir,* poursuit la chercheuse. *A Brest des scientifiques ont ainsi retrouvé dans 1 kg de moules, une centaine de microplastiques.»*

Véritables éponges à polluants chimiques, ces particules concentrent pesticides, hydrocarbures, PCB… Des substances toxiques qui s'accumulent dans les tissus des poissons. Si elles sont nuisibles pour la faune marine, qu'en est-il pour l'homme? Des agences sanitaires invitent à des mesures de précaution. *« Des recommandations sont faites, par exemple, aux femmes enceintes de ne pas consommer des loups et des dorades plus d'une fois par semaine»*, fait observer Gaby Gorsky, professeur émérite à l'Observatoire de Villefranche, et à l'origine de l'expédition Tara Méditerranée.

Bref, le diagnostic brossé par les chercheurs est inquiétant. Mais, insistent-ils, il n'est pas trop tard pour agir.

Un impact positif attendu rapidement

L'interdiction des sacs en polyéthylène devrait avoir *« rapidement une répercussion positive dans notre région »*, estime Gaby Gorsky.

« Nice est un point chaud, beaucoup de plastiques sont acheminés par les courants, mais aussi proviennent de l'intérieur des terres. Cette partie de la Côte d'Azur est en pente, et tout ce qui ne passe pas par la station d'épuration Haliotis, se retrouve à la mer.»

Avec le suivi hebdomadaire mis en place il y a deux mois à l'entrée de la rade de Villefranche-sur-Mer, l'Observatoire océanologique va pouvoir mesurer l'impact de l'interdiction des sacs plastique sur le milieu marin.

Par ailleurs, les chercheurs travaillent aussi avec les industriels. *«A chaque machine nos polaires et vêtements synthétiques relâchent des milliers de fibres qui partent en mer. Dans les produits cosmétiques, les microbilles représentent aussi une source de pollution marine,* » explique Stéphanie Petit, microbiologiste, à l'Observatoire de Villefranche. *Avec Suez Environnement, qui gère la station d'épuration Haliotis on étudie comment mettre en place des procédés qui retiendront ces substances.»*

Sur terre et en mer, des Azuréens œuvrent au quotidien, pour endiguer cette pollution.

Dossier :
SOPHIE CASALS
scasals@nicematin.fr
Photos : FRANZ CHAVAROCHE, PHILIPPE BERTINI

Bouteilles et emballages offrent un spectacle affligeant sur nos rivages dès les beaux jours…

Le plastique a malheureusement envahi notre quotidien.

Les clients sont prêts

Marché de la Libé à Nice, les consommateurs sont globalement favorables à l'interdiction des sacs plastique en caisse.

« Je suis pour à 100 %, lâche Celia. *Il faut arrêter avec tous ces sachets qui finissent dans la mer, tuent des tortues et les mammifères marins qui les avalent.»* Aussi, cette trentenaire a-t-elle déjà commencé à faire la chasse au poches en plastique.

«A la pharmacie, je refuse quand on me propose un sac, et au marché je prends mon panier». A côté d'elle, Yvette sourit. Cette octogénaire a connu une époque où le plastique n'avait pas envahi le quotidien. *«A l'époque on faisait nos courses avec des filets en toile ou des paniers.»* Janine, elle, ne relâche pas sa vigilance. Car il suffit d'un moment d'inattention, et les maraîchers emballent ses emplettes dans un sac plastique. *«Je n'en ai pas besoin, et je n'en veux pas, ça fait des déchets inutiles.»* Elle ouvre son panier rempli de poireaux et pommes de terre… en vrac.

Celia Anfosso, fait déjà son marché avec un panier et un sac en tissu réutilisable.

Trois fois plus chers

Derrière son étal, Josiane a prévu de remplacer les sacs en polyéthylène par du papier. *«Les fruits respirent mieux qu'avec du plastique»*. Mais elle s'inquiète du coût. Chez son voisin, la pilule semble plus dure à digérer. *« On va faire comment nous? On ne peut pas répercuter le prix des sachets plus épais à nos clients!»*

Or ils sont facturés aux vendeurs *« trois à quatre fois plus cher »*, confirme un fournisseur.

La citation

« L'océan est très résilient ; si nous cessons de jeter du plastique dans la mer aujourd'hui, dans cinquante ans nous aurons retrouvé l'écosystème de départ »

Romain Troublé, secrétaire général de Tara Océan.

Le chiffre

100 000

C'est le nombre de mammifères marins et d'oiseaux qui meurent chaque année à cause de la pollution plastique.

… La suite de notre dossier du dimanche à lire en pages suivantes …

Ce qu'il faut savoir sur l'interdiction

C'est une petite révolution pour le commerce et les consommateurs. Même si ces derniers ont déjà appris à se passer de ces sachets aux caisses des hypers et supermarchés. En effet, depuis 2003, la grande distribution a réduit le nombre de sacs à usage unique. Il serait passé de 10 milliards par an à 600 millions fin 2015, selon la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution.

Une réduction que veut amplifier le décret qui entre en vigueur le 1er juillet. Il interdit tous les sacs de caisse à usage unique en plastique d'une épaisseur inférieure à 50 micromètres (µm), y compris les poches biodégradables.

Qui est concerné?

Tous les commerces: des supermarchés aux marchés en plein air *(sauf pour l'alimentaire, lire ci-après)*.

Quelles poches autorisées?

À partir du 1er juillet, seuls pourront être distribués pour emballer les marchandises dans les points de vente les sacs plastique réutilisables de plus de 50 µm d'épaisseur quelle que soit la matière plastique utilisée, les poches en papier, carton, tissu, etc. et les sacs compostables biosourcés, c'est-à-dire à base de matière végétale (amidon par exemple), à condition d'avoir une épaisseur supérieure à 50 µm s'ils sont distribués en caisse.

En sursis

Les sacs plastique utilisés comme emballage alimentaire et utilisés en rayons boucherie, poissonnerie ou pour la pesée des fruits et légumes en vrac bénéficient d'un sursis, quelles que soient l'épaisseur et la matière plastique utilisée. Ils restent autorisés après le 1er juillet, mais plus pour longtemps. Le décret prévoit, en effet, leur interdiction à partir du 1er janvier 2017 s'ils font moins de 50 µm d'épaisseur et s'ils sont non compostables.

Même chose pour les blisters non biodégradables et non compostables utilisés pour l'envoi de la presse et de la publicité. Passée cette date, seules les pochettes biosourcées seront autorisées.

Bio-sourcés plutôt que biodégradables

Il sera toujours possible, après le 1er janvier 2017, de distribuer des sacs fins (de moins de 50 µm d'épaisseur) ailleurs qu'aux caisses, pour la pesée des fruits et légumes par exemple.

Mais ils devront obligatoirement être à base de matières biosourcées, c'est-à-dire végétales (comme l'amidon de maïs par exemple).

Ils devront comporter un marquage informant le consommateur de façon visible et compréhensible quant à leur teneur en matière biosourcée. Fixée à 30 % pour 2017, cette teneur minimum augmentera progressivement pour atteindre 60 % en 2025.

En revanche, dès à présent, la production, la distribution, la vente, la mise à disposition et l'utilisation d'emballages ou de sacs fabriqués à partir de plastique oxo-fragmentable sont interdits. Cette matière dégradable n'est en effet ni assimilable par les micro-organismes ni compostable.

D'une manière générale, tous les sacs plastique distribués, biosourcés ou de 50 µm d'épaisseur minimum, devront porter une mention indiquant qu'ils sont réutilisables.